

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2015

Numéro de version 1501

Révision: 05.02.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit: **NITRAM OIL**
Code du produit: 5140-1039

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.
Emploi de la substance / de la préparation: Produit lubrifiant

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur/fournisseur: Lieferant: Sirona Dental a/s
Sindalsvej 36
DK-8240 Risskov
Tel.: +4587439060
Fax.: +4587439061
e-mail: Info@nitramdental.dk
homepage: http://www.nitramdental.com

Hersteller: Graichen Produktions- und Vertriebs-GmbH
Darmstädter Str. 127 - 129
D-64625 Bensheim

Service chargé des renseignements: Département "sécurité des produits"

1.4 Numéro d'appel d'urgence: Service de consultation en cas d'intoxication university Mainz +49(0)6131/19240
Information de poison:+49(0)700/GIFTINFO

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE: Néant.

Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement: Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

Attention! Récipient sous pression.
Système de classification: La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008: Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.
Pictogrammes de danger: néant
Mention d'avertissement: Attention
Mentions de danger: H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
Conseils de prudence: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.
Indications complémentaires: Récipient sous pression. À protéger contre les rayons solaires et à ne pas exposer à une température supérieure à 50°C. Ne pas percer ou brûler même après usage.

2.3 Autres dangers

Résultats des évaluations PBT et vPvB:
PBT: Non applicable.
vPvB: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

Synthetische Kohlenwasserstoff-Öl, Esteröl	50-100%
--	---------

Description: Synthétique carbure d'hydrogène-huile, esters d'huile
Mélange de substances actives avec gaz propulseur.

Composants dangereux:

CAS: 128-37-0 EINECS: 204-881-4 2,6-di-tert-butyl-p-crésol Xi R36/38; N R50/53 Aquatic Acute 1, H400; Aquatic Chronic 1, H410; Acute Tox. 4, H302; Skin Irrit. 2, H315; Eye Irrit. 2, H319	< 2,5%
--	--------

Indications complémentaires: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Remarques générales: Position et transport en position latérale stable.

Fiche de données de sécurité

selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2015

Numéro de version 1501

Révision: 05.02.2015

Nom du produit: NITRAM OIL

. Après inhalation:	Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.	(suite de la page 1)
. Après contact avec la peau:	En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin. Immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.	
. Après contact avec les yeux:	Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.	
. Après ingestion:	Demander immédiatement conseil à un médecin.	
. 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés	Pas d'autres informations importantes disponibles.	
. 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	Pas d'autres informations importantes disponibles.	

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

. 5.1 Moyens d'extinction	
. Moyens d'extinction:	CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool. Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement.
. Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:	Jet d'eau à grand débit
. 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Peut être dégagé en cas d'incendie: Monoxyde de carbone (CO)
. 5.3 Conseils aux pompiers	
. Equipement spécial de sécurité:	Porter un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.
. Autres indications	Refroidir les récipients en danger en pulvérisant de l'eau. Les résidus de l'incendie et l'eau contaminée ayant servi à l'éteindre doivent impérativement être éliminés conformément aux directives administratives.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

. 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence	Sol particulièrement glissant du fait de la présence de produits répandus ou renversés. Veiller à une aération suffisante. Tenir éloigné des sources d'inflammation.
. 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:	Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
. 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:	Recueillir les composants liquides à l'aide d'un produit absorbant.
. 6.4 Référence à d'autres sections	Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7. Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8. Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

. 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger	Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
. Préventions des incendies et des explosions:	Utiliser des appareils et armatures antidéflagrantes ainsi que des outils ne produisant pas d'étincelle. Ne pas vaporiser vers une flamme ou un corps incandescent.
. 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités	
. Stockage:	
. Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:	Respecter les prescriptions légales pour le stockage des emballages sous pression.
. Indications concernant le stockage commun:	Ne pas conserver avec les agents d'oxydation. Ne pas stocker avec les aliments.
. Autres indications sur les conditions de stockage:	Stocker au frais, un fort échauffement provoquant des montées de pression et un risque d'éclatement.
. 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

. Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:	Sans autre indication, voir point 7.
. 8.1 Paramètres de contrôle	
. Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

(suite page 3)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2015

Numéro de version 1501

Révision: 05.02.2015

Nom du produit: NITRAM OIL

<ul style="list-style-type: none"> . Remarques supplémentaires: . 8.2 Contrôles de l'exposition . Equipement de protection individuel: . Mesures générales de protection et d'hygiène: . Protection respiratoire: . Protection des mains: . Matériau des gants . Temps de pénétration du matériau des gants . Protection des yeux: 	<p style="text-align: right;">(suite de la page 2)</p> <p>Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.</p> <p>Au travail, ne pas manger ni boire. Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail. N'est pas nécessaire.</p> <p>Gants de protection Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation. À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée. Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation. Caoutchouc nitrile Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.</p> <p>Valeur pour la perméabilité: taux $\leq 0,7$ mm 480min (8h) EN374 Les temps de pénétration déterminés conformément à la norme EN 374, section III ne sont pas réalisés dans les conditions de la pratique. C'est pourquoi, une durée maximale de port des gants correspondant à 50 % du temps de pénétration est recommandée. Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter. Pas nécessaire.</p>
--	--

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

. 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
. Indications générales	
. Aspect:	
Forme:	Aérosol
Couleur:	Jaune clair
. Odeur:	Caractéristique
. Seuil olfactif:	Non déterminé.
. valeur du pH:	Non déterminé.
. Changement d'état	
Point d'ébullition:	Non applicable, s'agissant d'un aérosol.
. Point d'écoulement	< -40 °C °C ((DIN ISO 3016))
. Point d'éclair	> 200 °C ((DIN ISO 2592))
. Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
. Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
. Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
. Danger d'explosion:	Non déterminé.
. Limites d'explosion:	
Inférieure:	non déterminé
Supérieure:	non déterminé
. Pression de vapeur:	Non déterminé.
. Densité à 20 °C:	0,84 g/cm ³
. Densité relative	Non déterminé.
. Densité de vapeur.	Non déterminé.
. Vitesse d'évaporation	Non applicable.
. Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible
. Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
. Viscosité:	
Dynamique:	Non déterminé.
. Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,0 %
. 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2015

Numéro de version 1501

Révision: 05.02.2015

Nom du produit: NITRAM OIL

(suite de la page 3)

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- . 10.1 Réactivité
- . 10.2 Stabilité chimique
- . Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- . 10.3 Possibilité de réactions dangereuses: Aucune réaction dangereuse connue.
- . 10.4 Conditions à éviter: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 10.6 Produits de décomposition dangereux: Pas de produits de décomposition dangereux connus

SECTION 11: Informations toxicologiques

- . 11.1 Informations sur les effets toxicologiques
- . Toxicité aiguë:
- . Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:
- 128-37-0 2,6-di-tert-butyl-p-crésol**
- Oral | LD50 | 890 mg/kg (rat)
- . Effet primaire d'irritation:
- . de la peau: Pas d'effet d'irritation.
- . des yeux: Pas d'effet d'irritation.
- . Sensibilisation: Aucun effet de sensibilisation connu.

SECTION 12: Informations écologiques

- . 12.1 Toxicité
- . Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 12.2 Persistance et dégradabilité: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 12.3 Potentiel de bioaccumulation: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . 12.4 Mobilité dans le sol: Pas d'autres informations importantes disponibles.
- . Autres indications écologiques:
- . Indications générales: Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant
Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
- . 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB
- . PBT: Non applicable.
- . vPvB: Non applicable.
- . 12.6 Autres effets néfastes: Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

- . 13.1 Méthodes de traitement des déchets
- . Recommandation: Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- . Catalogue européen des déchets: Pour vide emballages
EU-catalogue de déchets: 15 01 04
Metalic emballages
- . Emballages non nettoyés:
- . Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

SECTION 14: Informations relatives au transport

- . 14.1 No ONU
- . ADR, IMDG, IATA UN1950
- . 14.2 Nom d'expédition des Nations unies
- . ADR 1950 AÉROSOLS
- . IMDG AÉROSOLS
- . IATA AÉROSOLS, non-flammable
- . 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
- . ADR
- 
- . Classe 2 5A Gaz.
- . Étiquette 2.2

(suite page 5)

FR

Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 05.02.2015

Numéro de version 1501

Révision: 05.02.2015

Nom du produit: NITRAM OIL

(suite de la page 4)

. IMDG, IATA



. Class 2.2
 . Label 2.2
 . **14.4 Groupe d'emballage**
 . ADR, IMDG, IATA néant
 . **14.5 Dangers pour l'environnement:**
 . Marine Pollutant: Non
 . **14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Attention: Gaz.
 . Indice Kemler: -
 . No EMS: F-D,S-U
 . **14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC** Non applicable.

. Indications complémentaires de transport:

. ADR
 . Quantités limitées (LQ) 1L
 . Quantités exceptées (EQ) Code: E0
 Non autorisé en tant que quantité exceptée
 . Catégorie de transport 3
 . Code de restriction en tunnels E

. IMDG
 . Limited quantities (LQ) 1L
 . Excepted quantities (EQ) Code: E0
 Not permitted as Excepted Quantity
 . "Règlement type" de l'ONU: UN1950, AÉROSOLS, 2.2

SECTION 15: Informations réglementaires

. **15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

. Prescriptions nationales:

. Classe de pollution des eaux: Classe de pollution des eaux 1 (Classification propre): peu polluant.

. **15.2 Évaluation de la sécurité chimique:**

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

. Service établissant la fiche technique: Département "sécurité des produits"
 . Acronymes et abréviations: Acute Tox. 4: Acute toxicity, Hazard Category 4
 Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2
 Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation, Hazard Category 2
 Aquatic Acute 1: Hazardous to the aquatic environment - AcuteHazard, Category 1
 Aquatic Chronic 1: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 1

. * Données modifiées par rapport à la version précédente